

La Route des Muses depuis Hon-Hergies



Visorando

Une randonnée proposée par Pnr de l'Avesnois vélo VTT

Suivez cet itinéraire et partez à la découverte de cette roche nommée "pierre bleue" qui est visible partout sur les maisons, les monuments, les routes... Découvrez les Muses en pierre bleue. Ce circuit emprunte majoritairement le Réseau points nœuds vélo.

Durée	2h30	Difficulté	Moyenne
Distance	26,54 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	186 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravier
Dénivelé négatif	184 m	Commune	Hon-Hergies (59570)
Point haut	141 m	Région	Avesnois
Point bas	81 m		



Trace n° 64335447



Description

Départ du parking de la mairie de Hon-Hergies.

(D/A) Présence de la Muse Lily. Dos à la mairie, Rue Gaston Génarte, aller à droite et continuer Rue Gaston Génarte vers le n°58 du Réseau points nœuds vélo. Laisser un départ à droite puis deux à gauche et une quatrième à droite jusqu'au n°58.

(1) Tourner à droite sur la D105 et aussitôt à droite, Rue de la Gare. Vers le n°43 du RPN, et à l'intersection, aller à gauche, Rue Maxime Ansieau, et continuer jusqu'au croisement avec la Rue Laurent Niogret.

(2) Poursuivre en face, Rue du Tonkin, et aller tout droit jusqu'à un croisement à quatre directions.

(3) Tenir la gauche vers le n°43 du RPN en suivant la Rue Les Carrières du Bavaisis. Filer tout droit jusqu'au bout de la route.

(4) Au carrefour n°43 du RPN, tourner à droite vers le n°75 du RPN. Traverser le Chemin des Chapelles et continuer en face, Chemin Delmer. Ignorer deux rues à droite et atteindre un large croisement avec un îlot central.

(5) Tourner à droite, Rue du Muguet, longer l'église Saint-Martin d'Houdain-Lez-Bavay à main gauche et aller tout droit, Rue du Muguet, jusqu'à la fourche face à la Mairie.

(6) Faire demi-tour et revenir sur vos pas jusqu'au large croisement avec un îlot central.

(5) Tourner à droite, Rue des Jonquilles, direction n°76 du RPN. Traverser la Rue des Martyrs et suivre en face la Rue des Lilas jusqu'à la D24, Rue de Ruinse.

(7) Partir à droite, ignorer un chemin sans issue et tourner à gauche vers n°76 du RPN, Chemin de Breaugies (*présence de l'abreuvoir de Breaugies*). Aller jusqu'à la Rue de Bellignie.

(8) Suivre la rue à gauche et aller tout droit jusqu'à l'intersection après la 4 voies à Saint-Waast.

(9) Virer à droite et arriver au n°76 du RPN. Ignorer à droite la Rue du Curé, prendre la suivante à droite, Rue du Vieux Chemin, vers le n°74. Allez tout droit jusqu'au blockhaus.

(10) Aiguiller à droite en direction des Carrières du Bavaisis vers le n°77 du RPN et arriver à la Ferme de la Tour.

(11) Aller à gauche, ignorer deux départs à gauche et poursuivre Rue de Saint-Waast jusqu'à Bettrechie et la Muse Salomé à droite.

(12) Tourner à gauche et une seconde fois à gauche, Rue de Meurain. Filer tout droit jusqu'à la Rue des Paturette au n°77 du RPN.

(13) Bifurquer à droite et ignorer une rue à gauche et rejoindre l'embranchement suivant.

Points de passages

- D/A Mairie de Hon-Hergies**
| N 50.330012° / E 3.813386° - alt. 121 m - km 0
- 1 Numéro 58 du RPN**
| N 50.326567° / E 3.818363° - alt. 115 m - km 0.8
- 2 Rue Laurent Niogret**
| N 50.325005° / E 3.809372° - alt. 126 m - km 1.7
- 3 Fourche**
| N 50.319303° / E 3.804686° - alt. 133 m - km 2.43
- 4 Chemin Delmaire**
| N 50.305634° / E 3.795546° - alt. 137 m - km 4.16
- 5 Fourche**
| N 50.31274° / E 3.785362° - alt. 132 m - km 5.3
- 6 Mairie**
| N 50.315908° / E 3.783183° - alt. 124 m - km 5.7
- 7 Rue de Ruinse**
| N 50.311654° / E 3.780829° - alt. 135 m - km 6.44
- 8 Rue de Bellignies**
| N 50.315908° / E 3.768402° - alt. 130 m - km 7.5
- 9 St-Waast**
| N 50.304013° / E 3.752616° - alt. 100 m - km 9.51
- 10 Blockhaus**
| N 50.307316° / E 3.737159° - alt. 126 m - km 10.72
- 11 Ferme de la Tour**
| N 50.311279° / E 3.743676° - alt. 108 m - km 11.82
- 12 Muse Salomé Bettrechies**
| N 50.321746° / E 3.745922° - alt. 103 m - km 13.44

(14) Prendre à droite vers les Carrières du Bavaisis, Rue d'en Bas et la suivre jusqu'à son terminus.

(15) Tourner à gauche, passer sous le pont, et continuer ensuite Route de Bettrechies jusqu'à la Rue du Stade à gauche.

(16) La suivre jusqu'au Château de Bellignie et la Pierre Croûte (à gauche).

(17) Aller tout droit au carrefour n°73 du RPN en direction du n°71 du RPN, Rue de la Place. *Observer la Muse Calliope sur la place.* Juste après la maison n°36, virer à droite puis suivre un petit sentier pour découvrir les vannes du moulin de Bellignies.

(18) Revenir ensuite au carrefour et continuer à droite (Rue Détour). Suivre la D24 jusqu'au croisement, Rue de Cotipont.

(19) Tourner à droite sur la D24 et la suivre jusqu'au Vieux Chemin de Bavay, à gauche, à la sortie du village de Bellignies.

(20) L'emprunter vers le n°90 du RPN et allez tout droit jusqu'au Chemin Royal à gauche (voie sans issue).

(21) L'emprunter et rejoindre la place de Gussignies, *avec la Muse Thalie.* Continuer, Rue de la Place, jusqu'au prochain croisement (Rue Émile Sohier).

(22) Tourner à droite vers le n°90 du RPN. Au carrefour à 4 voies, continuer tout droit, Rue Charles de Gaulle, qui se prolonge par la Rue du Calvaire et arriver à un carrefour à quatre directions.

(23) Continuer en face, direction Heugnies, vers les Carrières du Bavaisis, le n°80 du RPN et arriver à un carrefour à quatre directions.

(24) Filer en face vers Eugnies. traverser le hameau et arriver à une route transversale.

(25) Tourner à gauche vers le n°54 du RPN, traverser la D305 puis prendre la route quasiment en face, vers la Belle Vue et atteindre Hergies.

(26) Tourner à droite (Rue Wilson), et, avant l'église, à gauche, Rue Gaston Génarte. Poursuivre jusqu'au carrefour suivant.

(27) Face à la petite chapelle, bifurquer à gauche et continuer tout droit pour rejoindre le parking de la mairie de Hon-Hergies (D/A).

● 13 Rue des Paturesses

N 50.325559° / E 3.741609° - alt. 119 m - km 13.99

● 14 Intersection Rue d'en Bas

N 50.327663° / E 3.742295° - alt. 110 m - km 14.23

● 15 Rue de Bavay

N 50.322516° / E 3.750363° - alt. 83 m - km 15.22

● 16 Rue du Stade

N 50.321543° / E 3.764653° - alt. 119 m - km 16.3

● 17 Château de Bellignies - Pierre Croûte

N 50.324403° / E 3.769182° - alt. 116 m - km 16.78

● 18 Moulin de Bellignie

N 50.328885° / E 3.76916° - alt. 89 m - km 17.52

● 19 Rue de Cotipont

N 50.330981° / E 3.763356° - alt. 86 m - km 18.06

● 20 Vieux Chemin de Bavay

N 50.334847° / E 3.759562° - alt. 99 m - km 18.58

● 21 Chemin Royal

N 50.338709° / E 3.746772° - alt. 112 m - km 19.63

● 22 Rue Emile Sohier

N 50.336841° / E 3.741579° - alt. 99 m - km 20.25

● 23 Chaussée Brunehaut

N 50.341655° / E 3.753196° - alt. 122 m - km 21.33

● 24 Rue de l'Ecole - Eugnies

N 50.340576° / E 3.775438° - alt. 130 m - km 23.01

● 25 Rue des Fonds

N 50.336741° / E 3.787843° - alt. 136 m - km 24.04

● 26 Hergies, Rue Wilson

N 50.334338° / E 3.800724° - alt. 133 m - km 25.33

● 27 Intersection vers les carrières du Bavaisis

N 50.330902° / E 3.807162° - alt. 123 m - km 26.07

● D/A Mairie de Hon-Hergies

N 50.329998° / E 3.813356° - alt. 121 m - km 26.54

Informations pratiques

Ce circuit emprunte majoritairement le Réseau points nœuds vélo.

Location de vélos à Hon-Hergies.

Tél : Mairie : 03 27 63 17 67

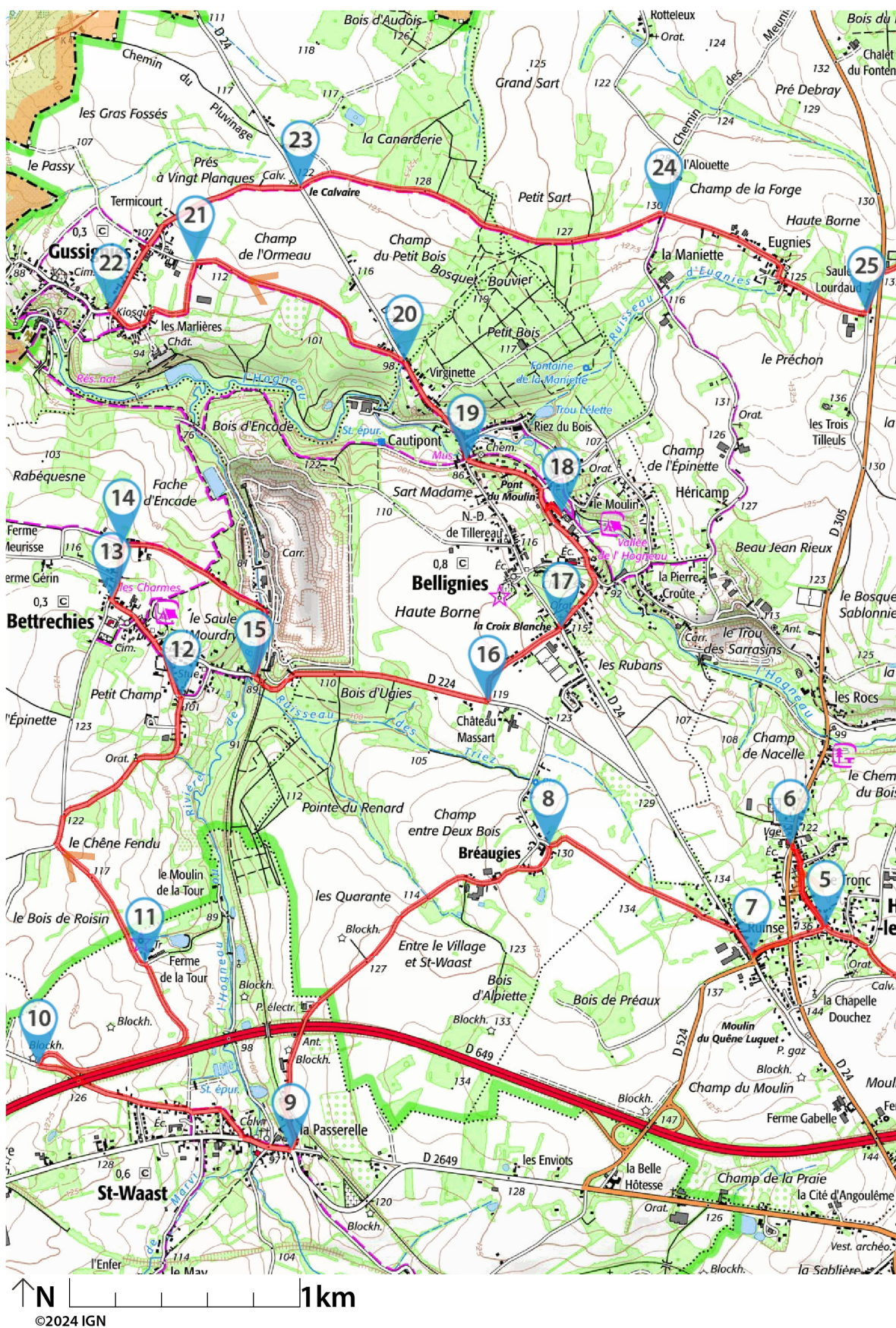
Numéros RPN à suivre 58-43-75-aller-retour Torsion-76-74-77-73-71-90-80-54-58.

A proximité

[Patrimoine](#) des communes traversées : Hon-Hergies, Bellignies, Bettrechies, La Flamengrie, St Waast-la-Vallée, Houdain-Lez-Bavay. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-route-des-muses-depuis-hon-hergies/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

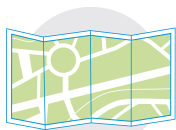
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



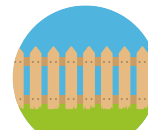
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



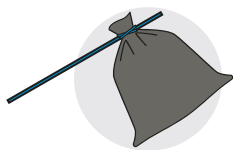
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.